Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 6 (1870)

Heft: 1

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

NEUCHATEL. 1er JANVIER 1870.

6me année. N° 1.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

et paraissant le 1er et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE.—Histoire de la pédagogie (de M. Jules Paroz), suite.—Statistique des abonnés. — Correspondance jurassienne (l'école bernoise). — Chronique bibliographique. — Chronique scolaire.

AVIS IMPORTANT

Ce numéro est envoyé à titre d'essai à des personnes qui ne sont pas encore abonnées. Nous espérons qu'il lui sera fait bon accueil, et qu'un grand nombre de nouveaux abonnés pourront être ajoutés aux 1200 que nous comptons déjà. Nous considérerons comme définitivement abonnés pour l'année prochaine, tous ceux qui n'auront pas renvoyé le numéro du 1er janvier 1870.

Histoire de la pédagogie.

(*Suite*).

Dans la division ou classification des peuples de l'antiquité qui ont donné une plus ou moins grande attention à l'éducation, M. Fritz et

SCHWEIZ. LANDESBIBLIOTHEK BERN

la plupart des historiens de la pédagogie ont placé le peuple de Dieu à la suite des nations païennes, après les Grecs et les Romains.

Mieux inspiré que ses devanciers, M. Paroz a eu la bonne idée d'assigner une place spéciale et intermédiaire au peuple Juif. Les Juifs, qu'il serait plus exact d'appeler Hébreux ou Israélites (le nom de Juif étant celui de la décadence de ce peuple), ne peuvent, en effet, sans anachronisme, se rattacher au groupe des peuples païens ; ils en sont séparés entièrement par leurs institutions religieuses et nationales et par leur beau titre d'*ancêtres du christianisme*. Le caractère propre de l'éducation hébraïque a été rendu en revanche avec beaucoup plus de justesse par le pasteur de Strasbourg, bien qu'il ait moins insisté que M. Paroz sur le côté rigide et dur de la discipline en usage dans les familles d'Israël ; discipline fondée sur la verge et plus en harmonie avec la loi de rigueur de l'Ancien-Testament, qu'avec la loi de douceur de l'Evangile. A l'exemple de son initiateur, M. Paroz signale l'absence d'exercices gymnastiques proprement dits. Mais n'approchaient-ils pas beaucoup de nos exercices militaires ce tir de l'arc dans lequel excellaient les jeunes gens de la tribu de Juda et cet emploi de la fronde qui distinguait les guerriers de Guiba et le vainqueur du géant Goliath ? L'historien juif (et non israélite) Josèphe, veut que ce soit Hérode le Grand qui ait introduit les exercices gymnastiques parmi ses compatriotes.

Les deux historiens de la pédagogie, dont nous comparons ici les ouvrages, ont relevé à l'envi et avec raison le respect des parents et de la vieillesse comme un des traits saillants de l'éducation hébraïque fondée sur le Décalogue et sur la loi mosaïque. Mais ni l'un ni l'autre ne se sont avisés d'indiquer les points de contact et d'affinité qu'offrait cette éducation avec la science égyptienne dont s'était nourri Moïse à la cour des Pharaons.

Mais qu'étaient cette éducation et cette science égyptienne et même hébraïque à côté de celle du divin docteur d'Israël qui inaugure avec une grandeur incomparable la pédagogie chrétienne ? « Jésus, » nous disent les évangélistes, enseignait par paraboles et ne parlait » point sans paraboles. » Cet enseignement intuitif et symbolique dont se servait le Sauveur en parlant à ses disciples (il ne paraît pas qu'il se soit jamais occupé à instruire les enfants), a fourni au pédagogue de Strasbourg quelques-unes de ses pages les plus instructives, les plus éloquentes, les plus abondantes et peut-être un peu trop abondantes

en détails. Mais c'était là une mine précieuse où il n'y avait qu'à puiser, et dont nous regrettons que M. Paroz n'ait pas tiré quelque profit pour son histoire universelle de la pédagogie. Aucune mention de cet enseignement de Jésus dans les paragraphes relatifs à l'origine de l'éducation chez les peuples chrétiens ; aucune mention non plus de l'école des *catéchètes* d'Alexandrie, ni de l'école d'Antioche et de l'école élémentaire d'Edesse dirigée par un maître chrétien. « Il s'appelait Protogène, enseignait la lecture, l'écriture et faisait » réciter des psaumes ; peut-être aussi les chantait-on dans son » école ? (1)

L'éducation chrétienne commence dans l'ouvrage de M. Paroz avec la mère de Saint-Augustin, Sainte-Monique. Les couvents (l'auteur dit le monachisme) viennent ensuite. L'auteur de l'*Histoire universelle de la pédagogie* rend hommage en quelques mots sentis à ces foyers de la religion et des études. « Les moines, dit-il, furent les pionniers » de la civilisation... Qui ne connaît les noms des Colomban, des » Saint-Gall, des Willibrod. » A ce dernier nom, celui de l'apôtre des Frisons, nous eussions volontiers substitué le nom plus célèbre de Winifrid ou Boniface, l'apôtre et le civilisateur des Germains, après avoir été celui de ses compatriotes anglo-saxons.

Plus loin, M. Paroz énumère les grandes écoles abbatiales de Fulde (fondation de ce même Winifrid) Saint-Gall, Bologne ; c'est Bobbio sans doute qu'il veut dire, car Bologne, comme école de droit, ne paraît qu'au 12e siècle. Quelques détails sur l'abbaye de Saint-Gall, cette mémorable et rayonnante école de la Germanie, aux 9e et 10e siècles, eussent été aussi à leur place. Mais comment ces détails auraient-ils trouvé à s'encadrer dans le court chapitre consacré à la plus grande figure du moyen-âge, à ce Charlemagne dont l'action civilisatrice s'étendit à toute l'Europe et même au-delà ! L'auteur n'a pas même trouvé moyen de signaler en passant l'existence de ces écoles paroissiales qui en maintes contrées ont précédé les écoles épiscopales et monastiques. Les paragraphes rapides consacrés à la chevalerie, à la bourgeoisie et à la scolastique sont de minces compensations pour les lacunes que présente l'histoire de l'instruction publique chez les nations occidentales aux 9e et 10e siècles. Quant aux écoles arabes, dont parle longuement M. Fritz, l'autenr de l'histoire universelle de la pédagogie n'a pas jugé opportun d'en dire mot. Ces écoles

(1) Fritz d'après Schwartz.

ont cependant leur place marquée dans toute histoire même abrégée de l'éducation, à cause de l'influence extraordinaire exercée par la science arabe sur l'Espagne et de là sur tout le reste de l'Europe occidentale et méridionale. De tous les pays voisins et mêmes éloignés on allait étudier à Cordoue, ce centre brillant des lettres, de la philosophie et des mathématiques, et dont la bibliothèque comptait 600,000 volumes. L'algèbre, nul n'en ignore, est une science arabe d'origine Le fameux pape Silvestre II, le pape-sorcier comme l'appelaient les chroniqueurs de ce siècle de fer, avait puisé à Cordoue les connaissances qui l'ont rendu célèbre. Au désert déjà, le pasteur arabe, ce frère ennemi du descendant préféré d'Abraham, avait sa poésie originale et ses proverbes marqués au coin de la sagesse orientale comme les proverbes de Salomon. « Quoi de plus beau, s'écrie le poète arabe » Hariri, qu'un maître, père spirituel de ses élèves, au milieu du » jardin florissant de la jeunesse qui rafraîchit le vieillard de son » souffle et mêle la douce chaleur du printemps aux frimats de » l'hiver ! »

Une autre lacune importante de l'ouvrage de M. Paroz, est relative à la fondation et à la diffusion des universités. Quand les écoles monastiques commencent à dépérir et que la dégénération en certains endroits est telle que les connaissances élémentaires et même mécaniques de l'écriture et de la lecture y deviennent rares, la science se sécularise et produit ces grands foyers de l'érudition classique qui contribuèrent tant avec l'imprimerie à la propagation des lumières, en Italie, en Allemagne, en France, en Angleterre et dans notre Suisse même qui voulut aussi à la fin avoir sa haute école dans la cité des *Amis de Dieu*, des Froben, des Amerbach.

De la Scolastique, l'auteur de l'histoire que nous étudions, ne fait qu'un saut à la Renaissance. Le père de la haute poésie italienne, l'auteur de la Divine Comédie, l'interprète sublime du moyen-âge catholique et gibelin, le Dante est désigné *comme le pionnier des temps modernes ! !* L'œuvre de Boccace et de Pétrarque n'est pas appréciée d'une façon plus philosophique et plus littéraire. « Pétrarque (nous » dit M. Paroz) pensait comme Saint-Augustin que l'étude des clas- » siques nuit à la morale chrétienne, qu'elle fait préférer l'éloquence » à une vie sainte, etc. » Mais l'estimable écrivain ne nous dit point quelles eussent été les conséquences d'une étude exclusive des pères de l'Eglise et de cette scolastique aristotélicienne qui prévalut trop long-

temps dans les écoles. L'esprit humain allait se rétrécissant et se desséchant de plus en plus dans un ascétisme hostile à tout essor de l'imagination, de la pensée, ou déviait par réaction vers les régions nébuleuses du mysticisme. D'ailleurs après avoir semblé condamner les études classiques au nom de la morale chrétienne, M. Paroz se voit contraint quelques pages plus loin, en parlant du pape Léon X, de reconnaître « que cette mondanité au sein du chris- » tianisme ne fut point le fruit nécessaire de la Renaissance, puis- » qu'au temps de Boccace et de Pétrarque l'immoralité et l'impiété » étaient déjà générales. » L'exagération du point de vue adopté par les détracteurs des études classiques ne saurait être rendue plus saillante que par le réjouissant tableau que l'auteur lui-même a tracé de l'école de Victorin de Feltre, un des humanistes formés par ces études réputées si dangereuses à la foi et à la morale. L'amour du beau idéal ne saurait être de soi incompatible avec le bien, ce beau moral, et ces deux genres de beauté n'ont-elles pas leur source communes dans la beauté et la bonté suprême qui sont en Dieu ? « L'art, disait Dante, est le fils de la nature et comme le petit-fils » de Dieu. » C'est un aveu pénible à faire et qui coûte à notre amour-propre de pédagogue ! Mais rarement le sens esthétique s'allie à la tournure d'esprit essentiellement didactique et moralisante qui caractérise l'homme d'école. Combien cependant l'éducateur aurait plus d'empire sur les esprits et sur les cœurs surtout s'il savait se détendre un peu et sacrifier parfois aux grâces ? L'exemple de Victorin de Feltre, de cet instituteur-modèle de Padoue et de Mantoue, sous les généreux princes de la maison de Gonzague, est là pour nous servir de précepte et d'exemple.

Passant de l'Italie à l'Allemagne et aux Pays-Bas, M. Paroz passe en revue, dans une série de courtes notices biographiques, les principaux humanistes, instituteurs et écrivains pédagogiques des temps de la Renaissance. Cette partie est à notre avis une des moins attrayantes et des moins bien digérées du livre et finit par un coup d'œil général où, sous prétexte de résumer le passé, l'auteur anticipe sur l'avenir et condamne d'avance Pestalozzi avec la philosophie moderne représentée par la déesse Raison, le panthéisme et le matérialisme ! ! ! Mais ne tombons pas nous-mêmes dans le défaut que nous signalons dans notre auteur et n'empiétons pas à notre tour sur un jugement que nous ne porterons en connaissance de cause qu'a

près avoir lu, la plume à la main, la troisième et dernière partie de l'œuvre. (*A suivre*). A. D.

ERRATA. — Deux fautes graves se sont glissées dans notre dernier article : Le mot *cependant* est répété dans une phrase, le mot *fonctions* manque dans une autre.

Statistique de abonnés de *l'Educateur*.

La statistique des abonnés de notre revue ayant paru intéresser nos lecteurs, le gérant de cette feuille en a rédigé une seconde pour l'année qui vient de finir. Ce relevé présente quelques différences notables avec celui de l'année dernière. L'*Éducateur* a compté cette année un beaucoup plus grand nombre de lectrices ; fait dont nous avons cherché à tenir compte par la publication des importants articles de M. Dula sur l'*Éducation des femmes*. Le nombre des commissions d'écoles qui s'intéressent à la lecture de l'*Éducateur*, s'est accru du triple. Le nombre total de nos abonnés s'est augmenté également ; ils sont au nombre d'environ 1200. Ces abonnés se répartissent comme suit entre les divers cantons et les pays étrangers :

Valais 7. — Suisse allemande et italienne 57. — Genève 75. — Fribourg 99. — Jura bernois 124. — Neuchâtel 275. — Vaud 550. — Pays étrangers 17.

Sur ce nombre on compte :

649 instituteurs primaires.

109 institutrices.

105 professeurs et maîtres secondaires.

52 directeurs et inspecteurs d'écoles (dont 13 recteurs d'académies et directeurs d'écoles normales).

25 commissions d'éducation.

21 chefs d'institutions.

64 ecclésiastiques, dont 2 évêques, 10 curés et chanoines et 52 ministres et pasteurs.

14 conseillers d'Etat et directeurs de l'instruction publique.

7 préfets.

11 hommes de loi, juges, avocats, notaires.

20 députés.

14 rentiers et propriétaires.

12 étudiants et élèves d'écoles normales.

8 libraires et imprimeurs.

8 médecins et pharmaciens.

13 commis et employés.

3 chefs militaires.

3 bibliothèques seulement.

3 écoles normales.

6 cercles.

Correspondance.

Des bords de l'Allaine, 1er décembre 1869.

Monsieur le rédacteur de l'*Éducateur*,

Conformément à vos vœux, j'ai l'honneur de vous adresser pour l'*Éducateur* la substance des sujets pédagogiques les plus importants que nous avons traités officiellement dans notre synode cantonal, comme aussi le compte-rendu de la séance biennale de la section jurassienne de la société de la Suisse romande, tenue à Porrentruy le 25 septembre dernier. Ce résumé succinct dissipera les nuages qui ont passé sur les *gros bonnets de la capitale*, et déridera bien sûr l'auteur de la missive un peu sèche que vous avez reçu des bords de la Birse. Vous savez, mon cher rédacteur, que notre section jurassienne, Benjamin délicat d'une famille pleine de santé et d'activité, aspire à grandir et à vivre de la vie commune dont l'*Éducateur* est le meilleur condiment. Cet aliment de plus en plus substantiel l'émancipe graduellement ; déjà il ose gourmander ses aînés avec lesquels il essaie de se mesurer et bientôt, formé à si bonne école, il vous fournira son contingent de labeurs dans la lourde tâche que vous poursuivez si généreusement. Laissez-lui cueillir les fleurs suaves que fait épanouir la Société pédagogique de la Suisse romande, et les fruits nourrissants de la Germanie ; et, élevé à ces deux écoles, il sera peut-être, à l'automne, le trait-d'union entre les deux souffles de vie les plus puissants de notre siècle : les théories rationnelles de la Germanie et le bon sens pratique des descendants des Celtes et des Romains. Ces éléments sont sans doute difficiles à concilier ; mais nous nous y habituons, nous y prenons goût, et bientôt notre vie pédagogique n'en sera que plus saine, plus féconde et plus variée.

Nons n'en traiterons pas moins avec vous les questions romandes d'actualité, tout en étudiant assidûment nos questions jurassiennes et nos questions bernoises. Vous avez appris par les journaux que depuis l'assemblée de Lausanne, nous avons dans nos synodes de cercle, et au synode cantonal, débattu et résolu les questions générales suivantes :

I. *Quelle est l'organisation la plus convenable à adopter pour l'école civile (école de perfectionnement) que l'on se propose de créer ?*

II. *Les instituteurs doivent-ils être astreints au service militaire actif, et dans l'affirmative quel est le moyen de mettre cette mesure à exécution ?*

III. *Comment les matières de l'enseignement religieux doivent-elles être réparties entre les trois degrés de l'école populaire, et comment doivent-elles être traitées à chaque degré ?*

IV. *Quelle est la proportion qu'il convient d'assigner à l'emploi de l'idiome national et de la langue écrite dans les écoles populaires?*

Ces thèmes, les trois premiers surtout, ont une si grande portée pour l'avenir intellectuel et moral du peuple suisse, que notre comité en fait étudier deux pour la réunion de Neuchâtel en 1870 ; il ne sera donc pas hors de propos que je résume ici les travaux des instituteurs de notre canton, sur ces dernières. Voici la quintessence de nos rapports officiels :

a) Création et organisation de l'école civile de perfectionnement (traitée en 1869).

1° L'ÉCOLE DE PERFECTIONNEMENT et L'ÉCOLE CIVILE sont deux institutions distinctes par leurs buts et leurs moyens.

2° L'ÉCOLE DE PERFECTIONNEMENT a pour but de développer les connaissances et les talents acquis à l'école populaire, en vue de leur application à la vie pratique. Elle est à la fois destinée à ceux qui, à côté de leur état mécanique, réclament une culture plus complète sous le rapport agricole ou sous le rapport industriel.

3° La fréquentation de l'école de perfectionnement ne peut donc être prescrite obligatoirement ; cependant l'Etat et les communes ont le devoir de créer des écoles industrielles ou agricoles de perfectionnement dans les localités où le besoin s'en fait sentir.

4° En ce qui concerne les branches d'enseignement, leur but et le temps à y consacrer, les écoles de perfectionnement se règlent d'après les diverses tendances professionnelles en général, ou d'après les besoins particuliers des différentes localités.

5° L'ÉCOLE CIVILE a pour but l'éducation civique et l'instruction militaire, également nécessaires à l'accomplissement des devoirs civils et à l'exercice des droits politiques des citoyens, quelle qu'en soit la profession.

6° L'école civile ayant pour objet l'éducation générale du citoyen, comme l'école populaire l'éducation générale de l'homme, elle doit être obligatoire pour les garçons pendant deux années consécutives, comprises entre la sortie de l'école primaire et l'incorporation dans l'armée.

7° Les branches d'enseignement de l'école civile sont d'une part des instructions et des exercices initiant aux éléments de la vie militaire, et d'autre part des instructions relatives à nos institutions républicaines pour préparer dignement à l'exercice des droits et des devoirs du citoyen. Des manuels d'enseignement civil seront rendus obligatoires.

8° L'école civile comptera au moins deux heures de leçons par semaine ; elle devra compter 10 élèves au moins et 60 au plus. Dans la règle, il sera créé une école civile dans chaque arrondissement scolaire. Les arrondissements les plus petits peuvent être réunis en un seul arrondissement civil.

9° Les hommes spécialement propres à l'enseignement dans les écoles de perfectionnement et dans les écoles civiles, sont d'abord les instituteurs des établissements publics (instituteurs primaires et secondaires), puis les hommes cultivés d'autres vocations, comme les ecclésiastiques, les médecins, les légistes, etc.; qui voudront s'y vouer. Les instituteurs chargés de ces fonctions recevront une indemnité équitable.

10° Les dépenses de l'école civile et de l'école de perfectionnement sont couvertes par des subsides de l'Etat et des communes et par un écolage des élèves. Les communes fournissent le local, l'éclairage et le chauffage.

11° La direction de l'école de perfectionnement et de l'école civile appartiennent à la Direction de l'éducation et à la Direction militaire.

12° A l'entrée des jeunes gens à l'école centrale des recrues, l'Etat vérifie par des examens déterminés par la loi, si le degré de culture générale de l'homme (école populaire) et le degré général d'instruction civique (école civile) est atteint ; quand ce n'est pas le cas, il prend les mesures particulières nécessaires à leur perfectionnement.

(A suivre). FRICHE.

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE.

Les ouvrages en langue française, allemande, italienne, adressés à la rédaction depuis quelque temps, sont en trop grand nombre pour que nous puissions leur consacrer un compte-rendu détaillé. Nous nous bornerons donc à un aperçu rapide, en tenant compte toutefois de leur étendue et de leur importance. Nous tâcherons aussi, autant que faire se peut, de suivre l'ordre des matières. Nous commençons par les ouvrages relatifs à la langue et à la littérature.

Syllabaire. — Méthode de lecture et d'orthographe, à l'usage des écoles du canton de Fribourg. — Fribourg, chez Josué Labastrou, 1869, 54 pages.

Les méthodes de lecture sont nombreuses et se copient le plus souvent les unes les autres. La méthode du Père Girard a servi de base à plusieurs autres, et les tableaux gradués rédigés par ce père de l'enfance, sont encore en usage dans le pays de Vaud, tels qu'ils étaient sortis de ses mains habiles. M. Pasquier, aujourd'hui Directeur de l'Ecole normale, à Hauterive, a de son côté publié une série de tableaux sur un plan beaucoup plus abrégé. M. le Chanoine Perroulaz a publié également une méthode de lecture et d'orthographe, dont procède celle que nous annonçons aujourd'hui en 38 leçons, accompagnées de tableaux conjugatifs. Nous voudrions voir éliminer de cet opuscule, les mots inusités comme *ripe*, *arari*, *pédiluve*, *bifère*, etc. Nous voudrions aussi qu'on fît abstraction de phrases peu françaises, comme par exemple : la majorité fédérale a juré fidélité. — C'est

une compagnie *pestilentielle* qui a *embauché* Ambroise.—Qu'est-ce qu'une majorité fédérale? Quant à *pestilentiel*, il est employé ici d'une façon impropre.

Nouvel alphabet. — Méthode naturelle pour simplifier l'enseignement de la lecture, à l'usage des écoles et des familles. — Genève, chez les principaux libraires. Prix 1 fr., 80 pages in-8°.

L'auteur qui ne se nomme pas a cherché une méthode simple, quelque peu expéditive, surtout en vue des parents qui désirent enseigner eux-mêmes à lire à leurs enfants. Après un spécimen général de divers alphabets, de chiffres et des signes de ponctuation, viennent des tableaux de lecture, renfermant : 1° les syllabes simples de deux lettres, puis ces mêmes syllabes retournées ; 2° des exercices de syllabes de trois lettres, offrant en groupe les lettres qui offrent les mêmes sens ; suivent les diphthongues. Les exercices précédents sont résumés dans un tableau formé de petites phrases à la portée des enfants. Les syllabes de quatre lettres arrivent à leur tour et précèdent un nouvel exercice de lecture.

Les irrégularités et difficultés de prononciation et d'orthographe forment la matière de deux tableaux. Un autre exercice est consacré aux accents, un autre à certains mots longs et difficiles; un autre encore à de petits mots faciles à reconnaître sans épellation. La méthode naturelle se termine par des exercices de lectures enfantines. Ce petit livre est imprimé avec beaucoup de soin et en beaux caractères agréables à l'œil.

Livre de lecture pour la première année scolaire, par M. Jacob, instituteur au Gymnase de Bienne. — Vevey, Lœrtscher et fils, 72 pages in-8°.

Le but de ce livre est d'introduire dans les pays français la méthode phonétique en usage en Allemagne. Tandis que l'épellation prend les lettres, c'est-à-dire les signes des sons pour base de ses exercices, la méthode phonétique part des sons et articulations mêmes. (B se prononce be et non bé). Des sons on va aux lettres. M. Jacob croit que son abécédaire est le premier qui ait été conçu dans ce système. Ce qui est certain, c'est que cette méthode en ce qui concerne le point de départ est depuis longtemps en usage dans beaucoup d'écoles. L'ouvrage se termine par des exercices de lecture courante en prose et en vers très appropriés à l'enfance. Ce petit livre est émaillé de petites vignettes sur bois, figurant les objets mentionnés dans le texte et faites pour attirer l'attention de l'élève sans le distraire. Ce livre est travaillé avec soin par un homme d'école qui a fait ses preuves. On regrette l'emploi de quelques termes techniques dans la table, comme consonnes finales *quiescentes*, et dans le corps même du livre, comme *sarmenteuse*. Certaines phrases gagneraient à être précisées et plus françaises, exemple : « *la réponse douce apaise la fureur.* »

Lectures choisies. Recueil de morceaux anecdotiques, à l'usage de la jeunesse, par un pasteur vaudois, 2me édition. *Ouvrage autorisé par le Directeur de l'Instruction publique du canton de Vaud, dans les écoles primaires.* Lausanne, Chantrens, 1869. 300 pages, petit 8°.

Ce volume d'une lecture agréable et facile, est composé de deux parties, la première consistant en morceaux de prose, la seconde en poésies. La prose est représentée par des fables, paraboles, descriptions, anecdotes, traits d'histoire tirés soit des annales helvétiques, soit de l'histoire étrangère, soit des *Magazine* ou Revues, soit de la Biographie des hommes célèbres (Franklin, Washington, Lincoln). Cette partie se termine par une nouvelle, intitulée : *Antonio ou l'amour filial*, empruntée à Mme Tourte-Cherbuliez. La partie du volume qui est consacrée à la poésie est composée de fables de Florian, Porchat et Ratisbonne, de morceaux tirés de Racine, Mme Tastu, de Reymond, etc. Le recueil que nous venons d'analyser convient comme on voit aux écoles du premier âge et aux familles.

Les Poètes vaudois contemporains, par A. Vuillet, Directeur de l'Eeole supérieure de Lausanne.

La terre vaudoise a été plus féconde en poètes qu'aucun autre coin de notre pays roman. L'auteur auquel on doit tant de savants abrégés d'histoire, de géographie, et qui dirige avec talent et succès une revue illustrée pour l'enfance, M. Vulliet a eu l'heureuse idée de réunir en un volume de 310 pages, les biographies des douze poètes les mieux inspirés et les plus populaires des bords du Léman, en accompagnant ses récits ou ses appréciations de citations empruntées à leurs œuvres. Le naïf et cordial doyen Bridel, ouvre le cortége formé du grave et pur Manuel, du pénétrant Vinet, de l'ardent Chavannes, du gracieux et spirituel Frédéric Porchat, du noble et romantique Olivier, de l'aimable Félix Chavannes, du mélancolique Monneron, du sympathique Durand, du tendre Chatelanat, du populaire Oyex et de l'héroïque Richard, le plus nerveux de nos bardes.

A ces Chantres et Ménestrels plus ou moins connus et dont quelques-uns même ont atteint à la célébrité chez nous et au delà, M. Vulliet a ajouté par forme d'appendice un certain nombre de noms connus seulement par quelques vers ou par un petit nombre de chants ou de poèmes, et dont pour ce motif nous eussions fait abstraction à la place de l'honorable auteur. Tel quel le volume dont viennent de s'enrichir (ce n'est pas une expression de commande) les lettres vaudoises et romanes, forme un charmant livre d'étrennes que l'art typographique de l'éditeur Bridel contribue à recommander aux amis de la bonne et saine littérature.

(A suivre).

CHRONIQUE SCOLAIRE.

Saint-Gall. — Ce canton commence ainsi que d'autres à souffrir du manque d'instituteurs. L'élection périodique, l'absence de caisse de retraite dignes de ce nom et l'insuffisance des traitements ne sont pas propres à diminuer le mal.

— M. Wellauer, Directeur de l'orphelinat et pédagogue connu, vient de publier une brochure sur *les Ecoles enfantines*, où il recommande l'introduction de

la méthode Fröbel. M. Wellauer n'ignore pas les objections que font à cette méthode beaucoup d'instituteurs, mais il croit que cette institution répond à un besoin urgent de la Société actuelle. Fröbel est d'ailleurs à ses yeux, un véritable patriarche de l'éducation enfantine dont les exemples ne peuvent que saisir fortement l'esprit et la conscience des conducteurs de l'enfance. La *Schweizerische Lehrer-Zeitung* recommande vivement cet écrit de 66 pages in-8°, aux méditations du corps enseignant.

Grande-Bretagne. — Une ligue s'est formée dans ce pays pour assurer les bienfaits de l'éducation à tout enfant de l'Angleterre et du pays de Galles. Cette Société nouvelle, placée sous d'augustes patronages, agira à la fois d'accord avec les autorités locales et le gouvernement pour obtenir l'établissement d'écoles gratuites et libres. L'esprit de secte doit en être banni.

Belgique. — La commune de Thollenbeck a un instituteur émérite et distingué, dans la personne de M. Paul Nechelput. Aussi a-t-il été élu bourgmestre ou syndic de la commune, peuplée de 3000 âmes. Il est question d'honorer par une fête publique la longue carrière enseignante de M. Nechelput, qui compte 43 ans de service. (Extrait du *Progrès* de Bruxelles).

Russie. — Cet empire n'a pas encore de corps enseignant organisé. Plusieurs districts n'ont pas d'écoles. Dans ceux qui en ont, les instituteurs sont souvent de vieux soldats renvoyés du service, pour incapacité ou ivrognerie, et des gens sans profession. L'émancipation des serfs améliorera cet état de choses. Mais que de temps il s'écoulera encore avant qu'on puisse parler ici d'instruction et surtout d'éducation populaire. Les écoles établies ne sont ouvertes qu'aux jeunes garçons. Les parents n'ont pas assez de confiance aux instituteurs pour leur confier leurs filles. D'ailleurs on ne sent pas encore le besoin de l'école pour les filles et on préfère les occuper dans le ménage. Le triste état des écoles tient beaucoup à la mince rétribution du corps enseignant, dont les membres sont plus mal payés que les plus petits commis et employés. (Freie pœdagogischen Blätter von Wien).

Italie. — La seule planche de salut possible pour la péninsule consiste dans la diffusion des lumières. Or le nombre des illettrés (inalfabeti) est encore très grand dans plusieurs parties de l'Italie où il s'élève à 78 pour 100 (selon le recensement de 1869). Un journal politique paraissant à Florence, en langue française, sous le nom d'*Italie*, publiait il y a quelque temps une analyse de la brochure d'un M. Contini qui propose la formation d'un capital d'un million, pour récompenser les maîtres ou autres personnes qui auraient appris à lire à un certain nombre d'élèves dans la période de 1869 à 1870 ou 71. Dans le même journal, un autre citoyen, M. Enea Fontana propose d'étendre les récompenses à ceux qui reçoivent l'instruction pour combattre surtout l'égoïsme des parents qui gardent leurs enfants près d'eux au lieu de les envoyer à l'école.

France. — Nous apprenons par les journaux la mort de M. Max Buchon de Salins, un ami chaleureux de la Suisse et un ami de notre œuvre à laquelle il a donné plus d'une marque d'intérêt. M. Max Buchon occupait dans la littérature française une

place à part et *plus que modeste* assurément soit comme traducteur d'Hebel, de Gotthelf, soit comme auteur de romans franc-comtois publiés par *la Revue des Deux Mondes*. Avant de tomber dans le réalisme, M. Buchon avait publié un délicieux recueil dédié à la noble duchesse d'Orléans. Les liens de Buchon avec la Suisse étaient déjà anciens et remontent au temps où il faisait ses études au collége des Jésuites à Fribourg avec le rédacteur de ces lignes qui doit faire un grand effort sur lui-même pour ne pas mêler ses larmes à la faible expression de sa profonde douleur ; car Buchon était un homme de cœur et de conviction, épris de l'idéal, et d'une parfaite droiture.

NEUCHATEL. — Nous apprenons avec plaisir que le gérant de notre feuille, M. Villommet, a été réélu par le conseil général de la municipalité membre de la commission d'éducation.

— Tous les journaux ont annoncé l'ouvrage illustré de M. Humbert, recteur de l'académie sur le Japon. La *Revue de l'instruction publique* consacre à cet ouvrage une recension due à la plume de M. Defodon et dont nos reproduirons un passage dans notre prochain numéro.

TESSIN. — Les amis de l'Education du peuple ont eu les 11 et 12 septembre dernier leur réunion à Magadino dans l'Eglise paroissiale décorée à cet effet. C'est sous le patronage de cette société et en partie grâce à ses subsides que se publie l'*Éducatore della Svizzera italiana*, rédigé par M. le chanoine Ghiringhelli, l'orateur bien-aimé des fêtes patriotiques. Le Mémoire de M. Ferri sur l'exposition universelle a aussi paru sous les auspices et aux frais de cette société. On a traité à Magadino de la création des bibliothèques rurales ainsi que de bibliothèques pour les écoles supérieures de jeunes filles. La position des instituteurs a aussi occupé l'assemblée qui s'adressera à cet effet au Grand-Conseil. La nécessité de la création d'une école normale permanente a fait également l'objet d'une discussion et d'une proposition formelle de la part de l'abbé Don Pietro Bazzi de Brislago. Cet ecclésiastique dévoué à la cause de l'instruction populaire, fait don à la société de 150 francs à l'effet de provoquer la composition, au moyen d'un concours, d'un écrit destiné à rendre populaire la nécessité d'un établissement de ce genre, sans lequel, dit M. Bazzi, l'instruction populaire ne sera jamais bien assise. M. Ruvioli, président de l'assemblée, l'a entretenue de l'opportunité de quelques réformes dans l'enseignement élémentaire. On décide de soumettre ces améliorations aux autorités. Pendant la réunion le président a reçu une lettre de M. Daguet, membre du Comité central de la Suisse romande, exprimant ses regrets de ne pouvoir assister à la conférence à laquelle il avait été délégué. Cette lettre est accueillie dans le même esprit confédéral et fraternel dont elle est empreinte. M. l'avocat Bruni a été appelé à la présidence pour l'année prochaine, M. le lieutenant-colonel fédéral C. Bernasconi vice-président. La prochaine réunion aura

lieu à Chiasso. Honneur au canton du Tessin où les hommes les plus étrangers par leurs occupations à l'enseignement public, s'associent pour l'appuyer et l'encourager par leur concours bienveillant et leurs contributions volontaires ! Quand les cantons romands imiteront-ils cet exemple ? Ce qui est moins digne d'imitation, c'est la composition du Conseil d'éducation de ce canton, formé de 6 membres, dont 3 avocats, 2 docteurs (médecins sans doute) et d'un artiste, le célèbre sculpteur Vela, l'auteur des *Derniers jours de Napoléon,* que ses compatriotes appellent le Phidias tessinois.

Grisons. — La Conférence cantonale des instituteurs, réunie le 4 octobre, aux bains d'Alvenen, sous la présidence de M. Dosch, inspecteur d'école, a discuté la question de savoir comment l'école peut contribuer à l'essor de l'agriculture. Le rapporteur, M. Cadonau, ne pense pas qu'on puisse charger encore l'école primaire de l'enseignement agricole et veut le réserver à l'école de perfectionnement. Le corps enseignant primaire grison peut d'autant mieux se rendre utile à cet égard, que sur les 420 membres qui le composent, 297 sont eux-mêmes agriculteurs. La fondation de Sociétés d'agriculture sur divers points du canton est indiqué comme un autre moyen de favoriser cet art essentiel.

M. Schatzmann, Directeur de l'Ecole normale, présent à la séance, insiste sur la nécessité de rapprocher l'école de la vie et de tourner les idées des jeunes gens vers l'agriculture, en prenant pour point de départ l'excellent livre du docteur Tschoudi. Cet homme d'école distingué a composé un opuscule où il expose l'organisation et la direction des écoles de perfectionnement à tendances agricoles. Une autre question intéressante, celle des obstacles que rencontre le progrès de l'école populaire a occupé l'assemblée. Entr'autres obstacles, le rapporteur M. Schmid signale le traitement insuffisant des instituteurs et la composition du Conseil d'Education formé exclusivement de médecins, de légistes et d'hommes politiques. A propos de la caisse de secours des instituteurs, le rapport relatif à cette caisse signale les grands services rendus par M. Largiader, le directeur précédent de l'Ecole normale, aujourd'hui à la tête de l'école normale de Saint-Gall.

Berne. — Une dame de cette ville née Simen et alliée Wittenbach, a légué 25,000 fr. pour les enfants pauvres et pour les asiles d'aveugles, de sourds-muets, d'enfants abandonnés, les écoles de raccommodage, etc.

Soleure.— Le chef-lieu de ce canton a reçu il y a 4 ans, une somme de 25000 fr. d'un négociant philanthrope, M. Düscher, pour la fondation d'un orphelinat ou asile, pour les jeunes filles pauvres. Un anonyme vient d'y ajouter 31,000 fr. et une veuve qui ne veut pas nommée non plus, 1000 fr. Ces dons généreux viennent fort à propos ; la fondation Gibelin et le louable concours des dames religieuses ne répondaient que d'une façon incomplète au besoin d'un établissement de ce genre ; car Soleure n'avait jusqu'ici de maison d'orphelin bien organisée que pour les garçons. (Schw. Lehrer Zeitung).

Le rédacteur en chef, Alex. Daguet.

NOUVELLE PUBLICATION SCOLAIRE

DE SAMUEL DELACHAUX

ÉDITEUR

à Neuchâtel.

Cours gradué de langue française, à l'usage des écoles primaires, par C. Ayer, professeur de littérature française à l'école industrielle et de grammaire générale à l'académie de Neuchâtel. — Première partie : *La proposition simple*. Partie de l'élève, 1 vol. cartonné, 50 cent.

Le manuel du maître paraîtra très prochainement.

Cet ouvrage a été adopté par la commission intercantonale de la Suisse romande pour les livres d'école.

Nouvelles publications illustrées pour étrennes.

Méthode d'enseignement par l'aspect, appropriée aux besoins des cours d'adultes, des écoles primaires et des salles d'asile.

Atlas d'histoire naturelle, complément à toute histoire naturelle.

1re série : Mammifères, 30 planches, avec légendes ; cartonné fr. 8.
2e — Oiseaux, 30 planches id. id. » 8.
3e — Amphibies, Poissons, Mollusques, etc., 30 planches, avec légendes ; cartonné fr. 8.
4e — Botanique : Plantes cultivées et plantes vénéneuses, 30 planches ; cartonné fr. 8.
5e — Coup d'œil sur l'histoire naturelle des cinq parties du monde, 48 planches, accomp. d'un texte explicatif, par H. Wagner, cart. fr. 8.

Ces planches, soigneusement coloriées, sont composées par le Docteur G.-H. de Schubert.

La science pour le petit monde, 30 planches coloriées, avec légendes en français et anglais, cartonné. Prix, fr. 7»50.

Instruction récréative. Dédiée aux mères de famille, pour apprendre aux enfants à penser, à parler et à calculer par l'aspect, par M. N. Bohny.

Album contenant 36 pages, grand in-4° oblong, élégamment cartonné et colorié avec soin, avec légende. Prix : fr. 7»50.

Nouvelle instruction récréative, *méthode d'enseignement par l'aspect*. Album contenant 30 planches in-4° oblong, soigneusement colorié, cartonné élégamment, avec texte Prix : fr. 7»50.

Les récréations instructives sur les animaux, les arts, les métiers, l'agriculture, l'industrie, les sciences et autres sujets variés, accompagnées d'images synoptiques coloriées, de rondes enfantines et chansonnettes, musique notée pour voix d'enfants, avec accompagnement de piano pour les petites mains, par Jules Delbruck. 4 séries formant chacune 1 volume.

Chaque volume se vend séparément broché fr. 10 ; relié en percaline gauffrée, tranches jaspées fr. 12 ; dorées fr. 13 ; rouges, plats et dos en or, tranches dorées fr. 14.

Histoire naturelle de Bébé, contenant 12 planches id-4° soigneusement coloriées, avec légendes en trois langues ; cart. Prix, fr. 3.

La première leçon, *guide de la mère de famille.* Album in-4°, illustré de 21 planches, dessinées par A. Lançon, coloriées avec soin, précédé d'un Alphabet et d'Historiettes ; élégamment cartonné. Prix, fr. 5.

Pour le petit monde, album petit in-4°, illustrations d'Oscar Pletsch, texte par S. M. F. Colorié et cartonné élégamment, fr. 5.

Scènes émouvantes et paisibles, contenant 8 nouveaux tableaux vivants coloriés, avec légendes en français, anglais, espagnol et allemand, cartonnés. Prix, fr. 7»50.

Les folies enfantines, tableaux vivants, contenant 8 tableaux coloriés avec soin ; cartonné, avec légendes fr. 7»50.

Les métiers en action, album animé avec légendes, fr. 7»50.

Les mêmes, avec légendes en allemand, fr. 7»50.

Les animaux sauvages, leurs mœurs, la manière de les chasser, 2 albums in-4° oblong, contenant chacun 10 dessins par J. Delarue, accompagnés d'un texte. Coloriés et cartonnés. Prix de chaque album, fr. 5.

Les occupations utiles pour la jeunesse, dessin et coloris. Quatre séries élégamment cartonnées, fr. 12. — Chaque série contenant 20 planches d'histoire naturelle, dont 10 soigneusement coloriées et 10 en noir, dessinées par J. Delarue, se vend séparément fr. 3.

LIBRAIRIE BLANC, IMER ET LEBET

(Ancienne maison Delafontaine et Comp.)

A LAUSANNE

La SUISSE littéraire, artistique et industrielle

Paraît tous les samedis : Un an fr. 8, 6 mois fr. 4.

a commencé sa 4me année avec le 1er décembre. — Tous les abonnés pour 1870 ont droit à une **Prime**. Et tous les *nouveaux abonnés* recevront gratis les quatre numéros de décembre.

Les 52 numéros du journal La Suisse forment chaque année un beau volume grand in-4°, illustré, de 416 pages sur deux colonnes, contenant la matière de 1600 pages in-12.

Sommaire du n° 2 du 11 décembre : **L'horloger du Jura** (d'après l'allemand de R. Schweichel), F. Oyex-Delafontaiue. — **Aloïs Mooser et J. Vogt**, — **l'orgue de Saint-Nicolas**, à Fribourg. J. Reichlen. — **Souvenirs du Righi**. A. Z. — **Grandson et Morat** (poésies). A. Clément-Rochat. — Gravures : *Après la bataille de Grandson.* — *Avant la bataille de Morat.*

Nous publierons dans la *Suisse* une nouvelle édition, revue avec soin, de **Léonard et Gertrude**, par Pestalozzi, qui, nous en sommes convaincus, sera bien accueillie du corps enseignant. (Voir pour plus de détail notre numéro du 4 décembre).

Lettres et argent franco au journal La SUISSE à Lausanne.

NEUCHATEL. — IMPRIMERIE G. GUILLAUME FILS.